

Étude publique du bilan 2005-2006 de la mise en oeuvre du Plan d'urbanisme de Montréal

Montréal, le 2 mai 2006 – La commission permanente du conseil de ville de Montréal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif tiendra prochainement une assemblée publique pour étudier le bilan de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme de Montréal.

La commission tiendra une **assemblée, le mardi 16 mai 2006 à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est. À cette occasion, les responsables du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal présenteront les grandes lignes du bilan. Par la suite, les citoyens et organismes intéressés pourront poser des questions et faire valoir leurs points de vue.

La commission analysera les commentaires reçus et adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique le mardi 13 juin 2006 à 19 h. Par la suite, ces recommandations seront déposées au conseil de ville.

Adopté le 22 novembre 2004 par le conseil de ville, le Plan d'urbanisme présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal. Il prévoit aussi, chaque printemps, l'étude publique par une commission du conseil du bilan annuel de sa mise en œuvre. Cette étude devrait permettre de dégager des priorités d'action et d'intervention et d'assurer une cohérence entre le Plan d'urbanisme et les choix financiers de l'administration.

Les organismes et citoyens désireux de poser une question ou émettre un commentaire lors de cette assemblée sont invités à s'inscrire le soir même de l'assemblée, entre 18 h 45 et 19 h, à la table prévue à cet effet à l'entrée de la salle du conseil. Le bilan 2005-2006 de la mise en œuvre du plan d'urbanisme peut être consulté sur le portail internet de la Ville de Montréal (www.ville.montreal.qc.ca/plan-urbanisme) dans la section Grands dossiers de la page d'accueil.